Système qualité selon réglementation EASA

RÉGLEMENTATION - QUALITÉ

OBJECTIF DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'animer un système qualité en respectant les principales dispositions selon la réglementation EASA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, d'apports théoriques, de cas pratique, et d'échanges d'expériences, de travaux en sous-groupes

Remise d'un support/livret aux stagiaires avec les

apports, les outils abordés, les liens vers les exigences applicables

Support diaporama durant les apports théoriques

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives durant l'action par divers quiz, exercices et études de cas

Évaluation des acquis en fin de formation

Évaluation à chaud de l'action de formation réalisée en fin de parcours afin de mesurer le niveau de satisfaction

VALIDATION

Certificat de réalisation de formation

PUBLIC

Responsables, ingénieurs, assistants qualité et auditeurs internes d'un système qualité, cadres d'entreprises travaillant dans le secteur aéronautique

PRÉREQUIS

Aucun Notions générales sur le système d'assurance qualité (ISO 9001, EN 9100, EASA…)

A valider sur présentation de CV ou profil LinkedIn

DURÉE

Formation initiale : 1 à 3 jours soit 7 à 21 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Examiner les obligations applicables au système qualité dans un organisme approuvé EASA et comprendre les responsabilités associées
- Acquérir les bases fondamentales pour maintenir en conformité un système qualité
- Se constituer une boîte à outils de bonnes pratiques à mettre en œuvre

PROGRAMME

- **Contexte règlementaire**
  - International et européen
  - Les règlements EASA : European Aviation Safety Agency
- **Système qualité**
  - Définition et mots clés
  - Prérogatives du management de la qualité
  - Personnel de commandement
  - Principe, objectif et valeur ajoutée de l'approche « audit »
  - Planification qualité (programme d'audits et de contrôles)
  - Indicateurs qualité
  - Réunion qualité et Revue de Direction
  - Veille règlementaire
  - Qualification des auditeurs
  - Gestion des changements
  - Principes de conformité continue
  - Principe du Système de Gestion (« Management System »)
  - Exercices et simulations pratiques

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Inscription définitive par la signature de la convention transmise par mail sous 48 après accord de principe
Formation possible INTRA chez le client / INTER
Formation possible sous 15 jours sous réserve de disponibilité
Possibilité d'adapter la formation aux besoins
Frais à convenir (déplacement, salle, restauration…)

Référence	Tarif	Nombre de participants	Lieu	Planning	Formateur
08-005-06	**Grille tarifaire ou sur devis**	**2 à 8 personnes**	**Sur site ou à définir**	**Sur demande**	**Yann TERRAT**

CoopLearning by Cofrexos

Activité enregistrée sous le n° 32620301162 auprès du préfet de région Hauts-De-France
Certificat Qualiopi n° FRCM21084, délivré pour les catégories «Actions de formation» et «Bilan de compétences»

Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiées - Siret : 824 395 396 00016 - Capital social : 32 400€ - TVA intracom. : FR92 824 395 396